

GRILLE DES SALAIRES IEG

LA FNME-CGT A CONSULTÉ SES ADHÉRENTS PAR LE BIAIS DE SES SYNDICATS : UNE OCCASION MANQUÉE PAR LES EMPLOYEURS POUR RECONNAÎTRE LE TRAVAIL DES AGENTS ?

Après plusieurs semaines de négociation sur l'évolution de la grille des salaires dans la branche des Industries Électriques et Gazières (IEG), le texte proposé par les employeurs ne répond pas aux attentes exprimées par les salariés, ni aux enjeux auxquels notre secteur est confronté.

La FNME-CGT a pris ses responsabilités tout au long de cette négociation. Nous avons porté des propositions concrètes, des solutions innovantes visant à revaloriser durablement les rémunérations, à reconnaître les qualifications, l'expérience et l'engagement des agents, tout en renforçant l'attractivité de nos entreprises.

Nos revendications s'appuyaient sur un constat partagé : les travailleurs des IEG ont subi, ces dernières années, les effets de l'inflation, de la perte de pouvoir d'achat et d'un tassement progressif des déroulements de carrière.

Malgré plusieurs séances de négociation, les employeurs sont restés enfermés dans une logique budgétaire qui ne répond pas aux besoins exprimés par les salariés. Si certaines évolutions ont été mises sur la table, elles demeurent insuffisantes pour corriger les inégalités existantes, reconnaître les qualifications et garantir des perspectives professionnelles à la hauteur des exigences de nos métiers.

Cet accord est une somme de minuscules avancées face à une volonté des employeurs de procéder à une profonde casse de nos repères historiques.

La FNME-CGT considère que le projet d'accord proposé ne permet pas :

- De garantir une véritable progression salariale pour l'ensemble des agents ;
- De répondre à la perte de pouvoir d'achat accumulée ces dernières années ;
- De préserver les principes historiques de la grille de rémunération des IEG.

Tout au long des discussions, notre fédération a défendu une ambition claire : une grille salariale plus juste, plus lisible et plus favorable aux salariés. Nous avons également alerté sur les risques d'une réforme qui pourrait accentuer les disparités entre agents et remettre en cause certains équilibres statutaires.

Dans ces conditions, **la FNME-CGT n'apposera pas sa signature sur l'accord.**

Cette décision traduit notre volonté de poursuivre la bataille des idées afin d'obtenir de véritables avancées salariales.

Les salariés des IEG produisent chaque jour les richesses de nos entreprises et assurent des missions essentielles pour le pays. Ils méritent une reconnaissance à la hauteur de leur engagement.

PARCE QUE L'AVENIR DE LA BRANCHE PASSE D'ABORD PAR LA RECONNAISSANCE DE CELLES ET CEUX QUI LA FONT VIVRE, LA FNME-CGT RESTE PLEINEMENT MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES SALARIÉS.

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N